

**SNTRS**



**CNRS-INRIA  
INSERM-IRD  
INED-INRETS-  
INRP**

# *En bref...*

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33  
Courrier électronique : [sntrscgt@vjf.cnrs.fr](mailto:sntrscgt@vjf.cnrs.fr) - - Site web : <http://sntrscgt.vjf.cnrs.fr>

**Numéro 272 du 3 novembre 2011**

## **Communiqué de presse du SNTRS-CGT Un rapport RGPP qui prône le démantèlement du CNRS**

Le rapport des inspecteurs de l'IGAENR sur les fonctions support est paru. En quatre vingt pages de chiffres et de préconisations, les inspecteurs assènent cinq recettes simples.

1- Il faut accélérer les délégations globales de gestion, (DGG). Bien que les inspecteurs indiquent que les DGG ne permettent à l'heure actuelle aucun gain d'efficience sur les fonctions support et que les directeurs d'unités ne sont pas convaincus de l'intérêt de la DGG, le rapport préconise de transférer 80% de UMR aux universités, soit 696 sur 874. Une DGG d'une telle ampleur conduirait à terme au détachement des personnels vers les universités et liquiderait les possibilités du CNRS de mener toute politique propre.

2- Il faut mutualiser tout azimut. Tous les métiers des fonctions support doivent être mutualisés, entre les laboratoires géographiquement proches, en région parisienne entre les délégations et en province entre l'INSERM et le CNRS. Cette préconisation nie la réalité du lieu d'implantation des laboratoires et tous les avantages du service de proximité aux laboratoires

3- Il faut externaliser. Les inspecteurs poussent l'orthodoxie jusqu'à demander l'externalisation des 4 derniers emplois de restauration. Plus grave, il faudrait externaliser la gestion du parc informatique et l'assistance aux utilisateurs. Que deviendront les informaticiens des délégations et des laboratoires ?

4- Il faut porter à 10% le prélèvement sur les contrats pour financer les activités support du CNRS. Payer pour ne plus avoir le service, payer pour précariser des emplois administratifs, au lieu d'exiger le transfert d'une partie du budget de l'ANR pour stabiliser les emplois sur CDD.

5- Les personnels de la fonction support doivent passer sous l'autorité du DGDR, y compris ceux des laboratoires

Ce rapport d'audit s'appuie sur des comparaisons entre EPST, sans tenir compte des spécificités disciplinaires et territoriales de ceux-ci et sans fournir d'élément d'analyse des différences. Sa rédaction comporte de nombreux coupés-collés malencontreux. Si quelque fois, il fait référence à la qualité du service, les préconisations semblent en avoir fait le deuil. Le rapport ne fait jamais l'analyse des dégâts de la précarité ni des difficultés réelles des universités à prendre en responsabilité la gestion des laboratoires.

Les préconisations de l'inspection accompagnent les orientations globales de la politique du gouvernement. Si elles étaient mises en œuvre, elles accéléreraient le démantèlement du CNRS.

Celui-ci est déjà affaibli par la politique de renoncement de la direction face aux universités et aux préconisations du Grand Emprunt. La Direction du CNRS abandonne toute ambition pour l'organisme :

- en affirmant vouloir seulement accompagner le développement des grandes universités de recherche,
- en se soumettant au tri des « excellents » par les jurys du Grand Emprunt,
- en renonçant à tout financement propre de la recherche au profit de l'ANR,
- en se soumettant aux évaluations de l'AERES,
- en transférant la valorisation et demain peut-être la gestion des relations industrielles aux Sociétés d'Accélération de Transfert Technologique, (SATT),

Le SNTRS-CGT préconise un tout autre avenir pour le CNRS. L'organisme doit être au cœur d'une politique nationale de recherche fondamentale ambitieuse, en partenariat équilibré avec les universités. Il doit redonner le pouvoir aux scientifiques et de l'autonomie aux laboratoires qui ne doivent pas être asphyxiés par une DGG systématique. Dans les régions, le CNRS est affaibli par son mode d'organisation. Les délégués (majoritairement de formation administrative) n'ont en bouche que les économies de gestion et ne sont pas en position de négociation avec les universités. Les directeurs d'instituts chargés de représenter le CNRS dans les régions sont déjà trop surchargés par leur tâche dans les Instituts pour remplir cette fonction de négociation. Dans chaque délégation, à côté du délégué régional, il faut des scientifiques chargés de défendre la politique du CNRS en région et de négocier avec les universités ; il faut remettre en place les comités consultatifs régionaux, représentants la communauté scientifique dans sa diversité. Le CNRS doit à la fois refuser la RGPP et avoir la volonté de retrouver un rôle stratégique dans le dispositif public de recherche.

D'ici 15 jours, la direction du CNRS communiquera son projet de plan d'action, avant passage au Comité Technique le 12 décembre 2011. Soyons vigilants !

Villejuif, le 3 novembre 2011